



PREFECTURE DE L'OISE

Direction départementale
de l'agriculture et de la forêt

ARRETE

*relatif à la constitution du comité de pilotage participant à
l'élaboration du document d'objectifs du site d'importance
communautaire n° FR2200362 « Réseaux de coteaux et vallée
du bassin de la Selle »*

LE PREFET DE L'OISE

Officier de la Légion d'Honneur

VU la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.414-1 à L. 414-7 ;

VU le décret 2006-922 du 26 juillet 2006 relatif à la gestion des sites Natura 2000 et modifiant le code rural ;

VU les listes de sites d'importance communautaire publiées au JOCE des 28 et 29 décembre 2004 ;

VU l'arrêté du Premier ministre du 20 août 2007 désignant le préfet de l'Oise comme préfet coordonnateur du site d'importance communautaire « Réseau de coteaux et vallée du bassin de la Selle » ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour la réalisation du document d'objectifs ;

SUR proposition du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,

ARRETE

Article 1^{er} – Le présent arrêté fixe la composition du comité de pilotage du site d'importance communautaire n° FR2200362 – Réseau de coteaux et vallée du bassin de la Selle. Ce comité, qui est l'organe central du processus de concertation, est associé à l'élaboration du document d'objectifs selon les propositions qui lui sont soumises par l'opérateur local.

Article 2 – La composition du comité de pilotage est la suivante :

Préfet de l'Oise
Préfet de la Somme
Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de la Somme
Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Oise
Direction départementale de l'équipement de la Somme
Direction départementale de l'équipement de l'Oise
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Somme
Direction départementale de la jeunesse et des sports de la Somme
Direction régionale de l'environnement de Picardie
Communauté de Communes de Crévecoeur
Communauté de communes de la Picardie Verte
Communauté de communes du canton de Conty
Communauté de communes du sud ouest amiénois
Commune de Bergicourt
Commune de Blangy-sous-Poix
Commune de Catheux
Commune de Cempuis
Commune de Choqueuse-les-Benards
Commune de Conteville
Commune de Daméraucourt
Commune de Domeliers
Commune de Equennes-Eramecourt
Commune de Famechon
Commune de Fontaine-Bonneleau
Commune de Fremontiers
Commune de Guizancourt
Commune de Méréaucourt
Commune de Poix-de-Picardie
Commune de Sarcus
Commune de Sommereux
Commune de Velennes
Commune d'Elencourt
Commune du Hamel
Commune du Mesnil-Conteville
Conseil général de la Somme
Conseil général de l'Oise
Conseil régional de Picardie
SIAEP de la haute vallée de la Celle
Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA)
Syndicat mixte du pays de Somme sud-ouest
Centre régional de la propriété forestière
Chambre d'agriculture de la Somme
Chambre d'agriculture de l'Oise
Chambre du commerce et de l'industrie d'Amiens

CNASEA

Fédération de l'Oise pour la pêche et la protection des milieux aquatiques

Fédération de la Somme des associations agréées de pêche et de la protection du milieu aquatique

Fédération départementale des chasseurs de la Somme

Fédération départementale des chasseurs de l'Oise

Fédération de l'Oise des syndicats d'exploitants agricoles

Office national de la chasse et de la faune sauvage - Service départemental Oise

Office National de la chasse et de la faune sauvage - Service départemental Somme

ONEMA

Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs de l'Oise

Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs de la Somme

Union régionale des industries de carrières et matériaux de construction de Picardie

Union syndicale de la propriété agricole de la Somme

Association "A l'écoute de la nature"

Association Picardie Nature

Comité départemental de la randonnée pédestre de la Somme

Comité départemental du tourisme de la Somme

Comité régional olympique et sportif de Picardie

Conservatoire Botanique National - antenne Picardie

Conservatoire des sites naturels de Picardie

Ligue Nord-Picardie de vol libre

Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise

Société linéenne Nord-Picardie

Syndicat des propriétaires agricoles de l'Oise

Article 3 – Toute personne qui, par ses compétences et intérêts, peut aider ce comité dans ses travaux peut être invitée aux séances.

Article 4 – Le préfet convoque les représentants des collectivités territoriales et de leur groupements afin qu'ils désignent le président du comité et la collectivité territoriale ou le groupement chargé, pour le compte du comité, d'élaborer le document d'objectifs. Si ces désignations n'ont pas eu lieu dans un délai de trois mois, le préfet assure la présidence du comité de pilotage Natura 2000 et conduit l'élaboration du document d'objectifs.

Article 5 – Le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de l'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de l'Oise.

Fait à Beauvais, le 22 octobre 2007

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental de l'agriculture et de
la forêt,

signé

Jean-Michel Patry